

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU LUNDI 26 JUIN 2017**

Excusés : Jean-Paul Ducreux, Baptiste Marjollet, Florent Imbert, Alain Chaussende
Secrétaire de séance : Stéphane Rimaud

► Compte-rendu des délégations du Maire :

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un devis pour la réparation du plateau du camion pour un montant de 876,00 € TTC.
- Monsieur le Maire nous informe de la location de l'appartement de la salle des sociétés à partir du mois de juin.
- Monsieur le Maire nous informe du lancement de l'appel d'offres pour la construction de la Halle-Préau pour un montant de 839,32 € TTC.

► Délibération Décision Modificative :

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les virements de crédits nécessaires au paiement et à la régularisation de certaines dépenses (attribution de compensation à la Communauté de Communes) :

Section de fonctionnement :

- Compte 739221	- 35371,88 €
- Compte 739211	+ 35371,88 €

► Délibération IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) :

Monsieur le Maire nous rappelle l'enveloppe budgétaire de 6000,00 € prévue lors de la réunion du Conseil Municipal du 30 août 2016 pour l'évolution du traitement de différents agents communaux. Monsieur le Maire nous demande l'autorisation pour mettre en œuvre ce régime indemnitaire. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Délibération pour autorisation à déposer un dossier Amendes de Police :

Monsieur le Maire nous demande l'autorisation pour déposer un dossier de subvention Amendes de Police nous permettant de faire divers travaux et acquisitions de matériel : panneaux de signalisation, création de parking, passage piéton, aménagement de carrefour etc... Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► Délibération revalorisation des loyers au 1er juillet 2017 :

Le barème de référence pour la révision des loyers des immeubles est celui du dernier trimestre de chaque année, qui a été fixé par l'INSEE à 125,50 pour le quatrième trimestre 2016.

Concernant l'atelier du Fournil, les conditions de révision du loyer sont définies dans le bail commercial, avec une première application de l'indice INSEE des loyers commerciaux à compter du 1er juillet 2016. Le barème de référence pour la révision du loyer est celui du premier trimestre de chaque année, qui est fixé par l'INSEE à 109,46 pour le premier trimestre 2017.

Logement	2016-2017	2017-2018
Maison Rue de la Mairie	319,74 €	320,30 €
Salle des sociétés, logement	367,74 €	368,39 €
Salle des sociétés, local artisanal	261,83 €	262,29 €
Appartements de la cure	261,30 €	261,76 €
Appartement Fournil	448,51 €	449,30 €
Le Fournil	586,71 €	592,45 €

Le Conseil Municipal accepte cette revalorisation, à l'unanimité.

► **Délibération création de postes :**

- d'adjoint administratif principal de 1ère classe
- d'adjoint technique principal de 1ère classe

Monsieur le Maire nous informe du changement de grade de 2 agents communaux suite à l'ancienneté. Il est nécessaire pour cela de créer les deux postes concernés (de 1ère classe) et annuler les postes de 2ème classe. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

► **Dispositif participation citoyenne (liste des référents) :**

Monsieur le Maire nous donne la liste des référents qui se sont portés volontaires. La suite donnée à la mise en place de ce dispositif sera décidée lors d'une prochaine réunion de Conseil.

► **Délibération subvention OGEC périscolaire :**

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire nous fait part de la demande de subvention présentée par l'OGEC afin de participer au fonctionnement de l'accueil périscolaire pour l'année civile 2016.

Au vu du rapport d'activité (fréquentation en très forte hausse) et des comptes financiers présentés par l'association, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de verser une subvention d'équilibre pour un montant 997,27 €.

► **Délibération acquisition tracto-pelle et financement :**

Cette délibération a été ajoutée à l'ordre du jour à l'unanimité.

Monsieur le Maire nous informe de la nécessité de changer le tracto-pelle de la commune. Suite à la visite d'un tracto-pelle d'occasion, Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil pour l'acquisition de ce matériel pour un montant de 39 000,00 € H.T. L'ancien tracto-pelle sera repris par le concessionnaire pour un montant de 7 000,00 €. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

Monsieur le Maire propose alors un emprunt sur 5 ans au taux de 0,55 % à hauteur de 32 000,00 € pour financer cette acquisition. Le coût total du crédit au terme des 5 années sera de 464,01 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition et donne délégation au Maire, pour signer ce contrat et tous les documents nécessaires à la bonne conclusion de cette affaire..

► **Travaux en cours : bâtiments, voirie, assainissement :**

Michel Rampon nous fait le compte-rendu, entre autres, des travaux réalisés par l'entreprise Thivillier à la salle des Sociétés.

Pour le projet de Halle-Préau, il nous fait part de la publication du Dossier de Consultation des Entreprises, dans le cadre d'un Marché Public à procédure adaptée. L'ouverture des plis est programmée pour le mardi 11 juillet.

Daniel Vermare nous fait le compte-rendu des différents travaux réalisés sur la voirie communautaire, ainsi que des travaux d'assainissement.

Par ailleurs, il nous informe que la commission communale prépare le dossier de demande de subvention dans le cadre de la répartition de la dotation départementale du produit des Amendes de Police.

► **Questions diverses :**

- Fête du pain (réunion, revole) : Monsieur le Maire propose de définir une date pour une réunion de bilan et pour la revole de la foire afin de remercier tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la manifestation.
- Bar-restaurant : Point sur la procédure en cours : Monsieur le Maire nous informe d'un prochain rendez-vous avec le propriétaire de l'immeuble du bar-restaurant .
- Agence postale : Monsieur le Maire nous fait part de la faible fréquentation de l'agence postale.